

Le Comité Retraites Paris 15

Ce qu'on voudrait nous faire croire ...

Arguments 3 : Retraités, les pauvres de demain



Comme l'avait demandé en son temps Bismarck (chancelier allemand) à l'un de ses conseillers, Nicolas Sarkozy pourrait également poser la même question : « *A quel âge faut-il situer le moment du départ à la retraite, si nous voulons jamais avoir à la payer ?* ». Réponse de Laurence Parisot (Medef) : « *à 65 ans* » ...

Et ils veulent le faire !

- ❖ **Plutôt que de cotiser pour vos retraites par répartition, mieux vaut épargner donc confier votre argent à des fonds de pension qui les placeront en bourse afin de vous assurer une rente confortable...**

d'accord pas d'accord

La crise financière de 2008-2009 montre une fois de plus que les systèmes de retraite par capitalisation ne peuvent en aucun cas constituer une alternative aux systèmes de retraite fonctionnant sur le principe de la répartition (comme en France).

Lors de cette crise, les actifs détenus par les fonds de pension ont diminué en moyenne de 1 tiers en Irlande, de 1 quart aux USA, de plus de 20% dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Ce qui veut dire que les retraités toucheront moins que prévu.

- ❖ **Français vous êtes des privilégiés, regardez ce qui se passe dans le reste de l'Europe ...**

d'accord pas d'accord

Selon une étude de la Commission européenne, la France est déjà, du fait des réformes déjà actées précédemment (réformes Balladur, Fillon), un des pays d'Europe qui a prévu de réduire le plus le taux de remplacement des retraites (rapport entre la pension nette et le dernier salaire net au moment du départ en retraite). Ce taux passerait de 79% en 2006 à 63% en 2046.

- ❖ **Cette réforme ne touchera pas le niveau de vos retraites ...**

d'accord pas d'accord

C'est déjà ce qu'ils disaient lors des précédentes réformes, pouvons nous encore les croire, alors que les réformes Balladur et Fillon vont se traduire pour une baisse des pensions de retraite de 20 points environ et que la mesure programmée d'allongement de la durée de cotisation va dans le même sens !

- ❖ **Les retraités ont un niveau de vie confortable en France ...**

d'accord pas d'accord

Aujourd'hui, selon le COR (Comité d'Orientation des Retraites), 10% des retraités (plus d'un million) vivent sous le seuil de pauvreté et, selon les derniers chiffres de la Drees (Direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), 50% des retraités ont une retraite nette inférieure à 1050 €

- ❖ **La sauvegarde de notre système de retraite nécessite un recul de l'âge de départ à la retraite...**

d'accord pas d'accord

Comment pourrait on choisir de continuer de travailler ? Aujourd'hui, seulement 37% des salariés arrivent à la retraite en ayant un emploi. C'est donc, in fine, une nouvelle baisse considérable, du montant des retraites qui est programmée.

- ❖ **Nicolas Sarkozy dans son discours du 25 janvier 2010, affirmait qu'il fallait « tout mettre sur la table ». Il promettait d'examiner « toutes les pistes ».**

d'accord pas d'accord

Un rapport du COR (Comité d'Orientation des Retraites) de Janvier 2010 constate que « *l'effet positif d'une hausse du taux de cotisation sur le solde du régime est immédiat et durable* ». Toujours selon un rapport du COR, pour équilibrer nos régimes de retraites (Projection 2000-2040), il faudrait augmenter de 15 points le taux de cotisation retraite. Cela représenterait une augmentation de 0,37 point par an.

Moins, si l'on soumet à cotisation toutes les niches qui ne le sont pas ou peu (participation et intéressement, versement de stocks options et de dividendes...) ou si l'on affecte de nouvelles recettes au financement des retraites.

Plus qu'une piste ... une proposition concrète !

